



Vendre un bien loué ou qui l'a été

NOUVEAUTÉ**PRÉSENTIEL****SUR-MESURE****INTER ENTREPRISE**

Objectif de formation

Doter les professionnels de l'immobilier des compétences nécessaires pour gérer efficacement la délivrance de congés aux locataires et la mise en vente de biens loués, tout en assurant un conseil avisé aux propriétaires bailleurs, afin de garantir la conformité légale et la satisfaction des clients.

Programme

Connaître le processus de délivrance d'un congé au locataire

Principes de bases du congé

Test de positionnement

Signifier son congé à un locataire

Congé pour reprise

Congé pour vendre

Cas particuliers

Congé quand le locataire est âgé

Le logement meublé

Acheter un bien loué

Pour aller plus loin

La notion de décence d'un logement

Questions courantes

Exemples de non-validité du congé

Être capable de rentrer le mandat de mise en vente d'un bien loué de façon professionnelle

Et l'agent immobilier dans tout ça ?

Les étapes d'une rentrée de mandat de mise en vente

Les visites du bien

Honoraires de l'agent immobilier en cas de préemption du locataire

Savoir répondre à son devoir de conseil vis-à-vis du propriétaire bailleur

Le conseil aux propriétaires bailleurs sur les meilleures pratiques et les obligations légales.

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Toute personne évoluant dans le domaine de l'immobilier.

Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

390 € par stagiaire

Adresse

Site de Rennes/Bruz

Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>



Les points forts de la formation

- Cette formation permet de répondre à l'obligation de formation de professionnels de l'immobilier (Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier)
- Mini groupe pour favoriser l'individualisation
- Contenu mis à jour régulièrement pour intégrer les dernières évolutions législatives et réglementaires.

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Connaître le processus de délivrance d'un congé au locataire. Être capable de rentrer le mandat de mise en vente d'un bien loué de façon professionnelle. Savoir répondre à son devoir de conseil vis-à-vis du propriétaire bailleur.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation.
Exercices, Travaux pratiques, Test d'évaluation.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, études de cas, débats, mises en situation et synthèses schématiques.

Date et mise à jour des informations : 07/01/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



Contacts



TANDONNET Diane

diane.tandonnet@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

 CCI FORMATION
BRETAGNE